

Saint-Martin-au-Laërt

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Opération "zéro mégot"



Océane, maire du CMJ, installe le premier cendrier à la porte d'entrée de l'école du Chemin vert.

C'est sans doute la dernière action de leur mandat. Samedi 27 avril, les membres du conseil municipal des jeunes sont allés poser deux cendriers à l'entrée des écoles du Chemin vert et du Long jardin. Un simple petit seau rempli de sable et orné d'un logo : Opération "zéro mégot". C'est tout simple, encore fallait-il y songer !

L'idée a germé en novembre dernier. "On a constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de cendriers dans les lieux publics", rappelle Océane Derocq, 14 ans, maire du CMJ. "C'est vrai", confirme le premier magistrat de la commune, Bertrand Petit, "il y en a seulement un à la salle des fêtes et l'autre à la salle de sport." Alors, pour sensibiliser les grands au respect de l'environnement, les jeunes élus ont mis au point ce projet. Une action concrète, avec un réel impact possible sur la propreté de la ville.

"On fait l'expérience devant les écoles, mais, par la suite, on pourrait envisager de l'étendre à la mairie, devant la poste et pourquoi pas devant les commerces", suggère Walter Bruges, coordinateur de la maison du Rivage, qui chapeaute le CMJ, avec la complicité des deux adjoints au maire, Marie-Agnès Lamotte et Louis Lainé. "Au conseil municipal, on est sensible à la question de la propreté. Mais ils nous obligent à rester vigilants. On est fier de les avoir à nos côtés", ajoute Bertrand Petit.



Marie présente le résultat de la toute dernière action conduite par le conseil municipal des jeunes.

Dans le même ordre d'idée, les jeunes élus ont réalisé un flyer à glisser sous les essuie-glaces des conducteurs indéclicats qui stationnent n'importe où. "On essaye de sensibiliser les gens à mieux se garer. S'ils sont sur le trottoir, ça nous oblige à descendre sur la route et c'est dangereux. Si ce sont les enfants qui le disent, on espère que le message passera mieux", confie Océane. "Mieux vaut que ce soit les jeunes qui laissent un petit papier sur le pare-brise, qu'un homme en tenue !", ajoute en souriant Walter Bruges.

Après deux ans de mandat, la douzaine de conseillers jeunes semble enchantée de l'expérience. D'ici quelques semaines, il faudra procéder à de nouvelles élections. Certains aimeraient bien remplir. "Ça nous a permis de participer aux actions de la ville", explique Océane. "On se sent utile", renchérit Alexandra. "On prend des responsabilités", complète Tom. Tous retiendront l'opération "zéro mégot", mais aussi la fameuse collecte des bouchons, lancée par leurs prédécesseurs et qui marche toujours aussi fort. Une action qui, depuis, a essaimé dans toutes les communes de la Caso. C'est dire le succès. Et Bertrand Petit de conclure : "Qui sait, quand ils auront atteint l'âge de la majorité, ils auront peut-être envie de rejoindre un conseil municipal adulte pour continuer à participer à la vie de la cité."

AM

ASHP

Intégrer les personnes en situation de handicap



Parmi les adhérents.

A la maison du Rivage, en présence du maire Bertrand Petit, des adjoints Anicet Choquet (Saint-Martin-au-Laërt), Francis Doyer (Saint-Omer) et Christian Coupez (Longuenesse) et de Suzanne Guminski, la présidente départementale du handisport, s'est déroulée l'assemblée générale de l'association sportive des handicapés physiques de l'Audomarois. Le président Jean Lemarié a rappelé qu'il s'était engagé pour le sport au profit des handicapés en compagnie du docteur Hubert Boutteau, il y a maintenant 35 ans.

Il s'est réjoui de l'intégration des personnes en situation de handicap : "L'activité physique est un élément clé du bien-être de la personne handicapée physique sensoriel ou multi handicapée. Le sport augmente la confiance en soi et améliore les rapports sociaux. Les sportifs s'insèrent mieux dans le monde du travail. Ils sont mieux préparés physiquement et psychologiquement. La vie des clubs et les rassemblements lors des compétitions sont des occasions de nombreuses rencontres."

Toutes les activités ont été passées au crible, le tennis de table avec Eric Grably, Jean-Paul Hoyer, Franck Marion et Morgan Godin (ce dernier a pris la 5^e place du championnat de France), l'organisation de la 3^e journée inter-régionale de tennis de table, le tir aux armes (9 tireurs dont Christophe Rambert, champion de France à 50m et vice-champion de France à 10m, qui espère être retenu pour les jeux paralympiques de Rio), la natation sous la férule de Benjamin mis à disposition par la municipalité, la fête de l'handuro à Berck-sur-Mer, l'opération *Un ciel pour tous* grâce notamment aux efforts de Gilbert Magnier, le repas dansant (il sera remis en place en fin d'année) et la gymnastique adaptée aux déficients cardiaques présentée par Claude Lesringuez.

Rachid Ben Amor, le président de Cœur Toujours, a confirmé le renouvellement de la subvention annuelle accordée (600 euros) et a rappelé l'importance de l'activité physique après un accident cardiaque (séance de gymnasti-



Autour des membres du bureau.



Jean Lemarié, le président de l'ASHP.

que hebdomadaire chaque mardi, de 18h à 19h, à la salle des sports du CHRSO). Les élus se sont exprimés tour à tour, saluant les efforts de tous (responsables de

l'association et adhérents) et explorant le coût des frais de déplacement sans cesse en augmentation.

SALPERWICK : AU BON ACCUEIL Deux nouvelles embarcations inaugurées



Vendredi 26 avril au Bon Accueil, Valérie et Olivier Picquendar avaient convié leurs partenaires et les professionnels du tourisme pour l'inauguration de deux nouvelles embarcations à motorisation électrique : un bateau de 64 places et un bacove de 12 places.

Ces nouvelles acquisitions s'inscrivent dans le développement continu du Bon Accueil. Elles permettent aussi de mieux respecter la nature, d'éviter les nuisances sonores et de préserver l'environnement.

PRENEZ NOTE

CLAIRMARAI

■ **COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF.** Jeudi 9 mai dès 5h30. Sortir les bacs jaunes et verts la veille au soir. Tél : 0 800 676 053 appel gratuit.

■ **CONCOURS DE PHOTOS.** Organisé par l'association Lecture et loisirs, sur le thème de Clairmarais de toutes les couleurs, dépôt des épreuves jusqu'au 15 mai. Photos du marais, de la forêt, des paysages ou de la faune. Dépôt des photos jusqu'au 10 mai inclus en mairie avec bulletins de participation à retirer auprès de la mairie ou à télécharger sur le site de la mairie.

■ **DUCASSE.** Organisée par l'association Détente et amitié, le CCAS et l'association Lecture et loisirs avec le soutien financier et logistique de la municipalité de Clairmarais. Samedi 18 mai à 16h : ouverture des manèges, à 16h30 : randonnée pédestre en forêt, départ de la place 9km environ, à 18h30 : apéritif à la salle des fêtes. Pendant toute la durée de la fête : attractions foraines, exposition photos Clairmarais de toutes les couleurs à la salle des fêtes.

Dimanche 19 mai : 12h : apéritif musical à la salle des fêtes, ouverture des attractions foraines. 16h : défilé carnavalesque ouvert à tous avec le concours de l'harmonie de Rescure. 16h30 : distribution des tickets pour les attractions foraines (manège enfantin ou auto tamponneuses aux enfants de Clairmarais. 17h : concert de l'harmonie de Rescure. 19h30-22h30 : Karaoké à la salle des fêtes. 22h45 : feu d'artifice à l'embarcadère communal. Lundi 20 mai : 8h : ouverture des attractions foraines. 8h à 18h : grande brocante (réservation obligatoire). Permanences pour les inscriptions les mercredis et samedis de 10h à 12h, salle des réunions : mercredi 15 mai, samedis 4 et 11 mai. Infos : 03 21 93 29 33 ou brocante@clairmarais.net. 14h à 17h : animations sportives pour les jeunes de 10 à 18 ans dans la cour de la mairie, inscription auprès de Laurent Decoopman, ou en mairie ou par courriel à action.sociale.jeunesse@clairmarais.net

HOULLE

■ **APRÈS-MIDI CABARET.** Proposé par le comité des ACPG-CATM-TOE et veuves, le samedi 4 mai, salle polyvalente. "Les Gazous d'Saubruit" avec le répertoire country, années 60/70, variétés françaises, retrouvez Freddy le batteur des "Crazy horse" ainsi que Rosmarie chanteuse des "Dionnes". Ouverture à partir de 11h30, début du spectacle à 14h. Sur réservation auprès de Michel Clay au 03 21 38 25 65 ou Jean Govart au 03 21 93 65 29. Paiement à la réservation (les chèques seront débités à la date du 6 mai).

■ **CÉRÉMONIE DU 8 MAI.** 10h30 : dépôt de gerbes au monument aux morts. 11h : remise de médailles d'honneur du travail à la salle polyvalente : Gd or : M. Guillaïn. Or : R. Dusautoir, F. Guilbert, J.L. Huyghe, G. Lepreux. Vermeil : J. Capelle, Ch. Gallet, E. Libessart, J.M. Seigre. Argent : S. Frederic.

■ **RANDONNÉES PÉDESTRES DE L'AHAL.** Programme : Dimanche 5 mai, Bouvelinghem, organisateur Thierry, distance 12 km, départ à 8h30. Dimanche 12 mai, Wimereux, La Baie Saint-Jean, organisatrice Annie, distance 10 km, départ à 8h. Lundi 20 mai, Tournehem/Hem, organisé par l'association "Les Marcassins", distance 9 ou 18 km, départ à 8h, pévoir participation. Rens. auprès de Christine au 03 21 93 46 69.

■ **THÉ DANSANT.** Dimanche 12 mai, fête des aînés à 15h, à la salle polyvalente, animé par Caroline et son accordéon. 3 euros pour l'entrée et une tombola gratuite dotée de nombreux lots, dont un téléviseur, un micro-ondes, un aspirateur.

MORINGHEM

■ **COLLECTE DES DÉCHETS.** Celle des ordures ménagères et du tri sélectif est maintenue le jeudi 9 mai dès 5h30. Sortir les bacs verts et jaunes, la veille au soir. Rens. 0 800 676 053 appel gratuit.

MOULLE

■ **COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945.** Cette manifestation aura lieu le mercredi 8 mai selon le programme suivant : 11h45, rassemblement devant la mairie des autorités et de toute la population et enfants. 12h, départ en défilé derrière le drapeau vers le cimetière. 12h05, devant le monument aux morts, dépôt de gerbe de la municipalité. Allocution et minute de silence. 12h15, départ derrière le drapeau vers la salle polyvalente. Devant le terre-plein de l'Arbre de la Paix, dépôt de gerbe des anciens combattants devant la stèle du cinquantenaire de l'Armistice et minute de silence. 12h25, réception pour le verre de l'amitié à la salle des associations.